



## **UNION INTERPARLEMENTAIRE**

**Débat thématique de l'Assemblée générale sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes**

**Déclaration de Mme Kareen Jabre  
Responsable du Programme du partenariat entre hommes et femmes  
New York, le 8 mars 2007**

Vérifier à l'audition

Madame la Présidente,

Je vous remercie de donner à l'Union interparlementaire la possibilité de prendre part à ce débat important sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

L'ampleur de la participation des femmes à la vie politique permet de mesurer leur degré d'émancipation dans la société. Un rapide survol des statistiques qu'a produites l'UIP sur les femmes en politique au cours des dix dernières années justifie un optimisme prudent.

- En 1995, 11,3% des parlementaires dans le monde étaient des femmes. Aujourd'hui, elles sont près de 17% des législateurs, soit une progression de 50%.
- En 1995, la Suède venait au premier rang des parlements par la proportion de femmes. Aujourd'hui, c'est le Rwanda qui est en tête avec près de 49%.
- En 1995, cinq parlements seulement atteignaient le chiffre de 30% de femmes. Aujourd'hui, on en dénombre 19.
- En 1995, Il y avait 24 femmes à la présidence d'un parlement. Aujourd'hui, on en compte 35.

Globalement, les progrès modérés enregistrés au cours des 10 dernières années sont relativement encourageants. Mais nous sommes encore loin de la parité. A ce rythme, l'objectif de 30% de femmes au Parlement énoncé dans le Plan d'action de Beijing ne sera atteint qu'en 2025, et il faudra attendre un demi-siècle pour atteindre la parité.

Mais cette progression mondiale masque en fait des écarts très sensibles entre les régions. Les pays nordiques sont toujours au premier rang avec les pourcentages les plus élevés de femmes au Parlement. En 2006, la moyenne régionale pour ces pays a atteint le chiffre record de près de 41%. Viennent ensuite les pays du continent américain où la proportion moyenne de femmes au Parlement atteint 20%.

Par contre, c'est toujours dans les parlements des Etats arabes et des Etats insulaires du Pacifique que les femmes sont les moins présentes. On peut néanmoins observer certains progrès dans les Etats arabes, dus en grande partie à une volonté politique plus affirmée en faveur de la participation des femmes à la vie politique. Femmes et hommes ont voté pour la première fois aux Emirats arabes unis en 2006, les femmes ont pu être candidates aux élections pour la première fois au Koweït et, à Bahreïn, une femme a été élue pour la première fois à la Chambre basse du Parlement. Les progrès enregistrés par les femmes dans ces pays ont rehaussé la moyenne de cette région au niveau record de 8,6% en 2006.

Madame la Présidente,

Il ressort de ces chiffres que les femmes continuent à se heurter à des difficultés lorsqu'elles veulent participer à la vie politique. Les obstacles sont nombreux et divers. On citera les pesanteurs culturelles, un environnement familial peu propice et des situations individuelles, très contrastées, la concurrence qui joue dans les partis politiques, le manque d'argent pour faire campagne, le manque de formation et le caractère dissuasif du milieu dans lequel se déploie la vie politique.

Ces nombreux obstacles ont conduit les parlements et les partis politiques à réfléchir à des moyens de faciliter l'accès des femmes au Parlement. Ainsi, plusieurs pays ont mis en place des quotas de candidates et d'autres mesures spéciales propres à garantir une présence minimum de femmes. Quelque 90 pays ont instauré leur propre type de quotas électoraux.

L'expérience a montré toutefois que les quotas permettent d'amorcer une évolution mais qu'ils doivent être complétés par d'autres mesures (formation ou campagnes de sensibilisation, etc.).

Globalement, l'augmentation totale du nombre de femmes dans les instances de décision a été le résultat d'une forte volonté politique, de l'adoption de quotas électoraux et de sièges réservés; de mouvements féminins résolus et de l'engagement des partis politiques au niveau national.

Madame la Présidente,

Le premier défi que doivent relever les femmes en politique est celui de l'accès aux instances de décision. Le deuxième est celui de leur impact.

De fait, la participation politique des femmes ne se résume pas à une question d'effectifs. C'est aussi une question d'efficacité car il faut veiller à ce que les femmes qui ont accédé à des postes de responsabilité aient la possibilité de participer activement et de faire bouger les choses.

Une fois entrées dans l'arène politique, les femmes se heurtent à de nombreuses difficultés nouvelles. Le Parlement est un espace qui a été longtemps dominé par les hommes et dont les règles et pratiques ont été fixées par des hommes. Transformer le Parlement en un espace qui respecte les différences entre hommes et femmes et qui intègre la problématique de genre durant toute la législature est une tâche difficile. Il nous faut donc prêter attention au fonctionnement et aux structures du Parlement.

Madame la Présidente,

L'émancipation des femmes et leur participation aux processus de prise de décisions est généralement considérée comme une nécessité, voire une priorité. Ce n'est pas seulement une question de droit, c'est aussi une question de fonctionnement politique efficace et représentatif : l'action d'un parlement est plus efficace lorsqu'elle se nourrit de l'apport des hommes comme des femmes.

L'UIP travaille au renforcement de la démocratie parlementaire. Aussi a-t-elle mis l'accent tout particulièrement sur la question de l'égalité des hommes et des femmes en politique.

Nous poursuivons trois objectifs dans ce domaine : 1) accroître le nombre des femmes au Parlement; 2) amplifier l'apport des femmes parlementaires aux travaux du Parlement; 3) renforcer la capacité des parlements à traiter la question des droits des femmes et à promouvoir ces droits ainsi que l'égalité entre hommes et femmes.

L'UIP apporte son soutien aux acteurs de terrain en travaillant directement avec les femmes et les partis politiques, en dispensant une formation aux candidates aux élections et aux femmes qui sont déjà au Parlement, et en mettant en place des projets d'assistance technique. Nous sommes résolus à poursuivre notre action dans ce domaine pour encourager un changement dans le sens de l'égalité des sexes en politique.

Nous continuerons à suivre les évolutions futures, à souligner les progrès accomplis et à identifier les difficultés rencontrées par les femmes en politique, et nous espérons pouvoir broser devant vous un tableau plus encourageant en 2008.